

Antoine GOURDET

Avocat à la Cour

72, avenue de Wagram
75017 PARIS
PALAIS C.1236

Téléphone : 01-56-21-19-20
Télécopie : 01-44-40-23-19



Cabinet GERLOGE
33, Bd Berthier
75017 PARIS

NOTE DE FRAIS ET HONORAIRES N° 03-63-10

Paris, le 7 février 2011

Objet : Honoraires de diligences

Aff : SCI Michel THOMAS / Docteur Mokhtar ZAGHDOUD

Imm : 13 rue Rebuffat 75019 PARIS

Objet : procédure validation de congé bail professionnel - expulsion

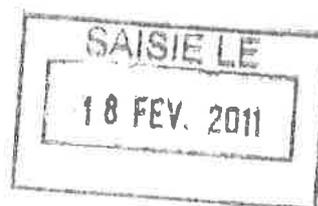
Diligences :

- * Correspondances
- * Entretiens Téléphoniques
- * Démarche Greffe
- * Assignation au fond
- * **Complément d'Honoraires**

TVA à 19,60%

TOTAL A VOTRE DEBIT TTC

En votre aimable règlement



500,00 €

98,00 €

598,00 €

Merci de joindre une copie de cette note à votre paiement à réception de la présente, par chèque à l'ordre de **Maître Antoine GOURDET**, Avocat à la Cour, 72, avenue de Wagram 75017 PARIS.

Conditions de paiement : en cas de non règlement dans les 30 jours, il sera dû, conformément à la Loi n°92-1442 du 31 décembre 1992 une indemnité calculée sur la base de 1,5 du taux de l'intérêt en vigueur, TVA en sus

(N°SIRET : 350 598 272 00036 N° de TVA Intracommunautaire : FR63350598272)

membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté